



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

T.0

(11/1988)

SÉRIE T: EQUIPEMENTS TERMINAUX ET
PROTOCOLES POUR LES SERVICES DE
TÉLÉMATIQUE

CLASSIFICATION DES TÉLÉCOPIEURS DESTINÉS À LA TRANSMISSION DE DOCUMENTS SUR LES RÉSEAUX PUBLICS

Réédition de la Recommandation T.0 du CCITT publiée
dans le Livre Bleu, Fascicule VII.3 (1988)

NOTES

1 La Recommandation T.0 du CCITT a été publiée dans le fascicule VII.3 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

Recommandation T.0

CLASSIFICATION DES TÉLÉCOPIEURS DESTINÉS À LA TRANSMISSION DE DOCUMENTS SUR LES RÉSEAUX PUBLICS

(Genève, 1976; modifiée à Genève, 1980,
Malaga-Torremolinos, 1984 et Melbourne, 1988)

1 Afin de donner satisfaction aux besoins des usagers en matière de transmission de documents par télécopie lors de communications internationales effectuées sur les réseaux publics, on doit prévoir suffisamment de vitesses de fonctionnement.

2 A cet effet, le mieux est, pour le moment, de distinguer comme suit quatre grandes catégories d'appareils utilisés dans le service de transmission de documents par télécopie:

2.1 Appareils à utiliser sur le réseau téléphonique public

Groupe 1 (voir la remarque 1)

Appareils qui utilisent une modulation à double bande latérale sans aucun moyen spécial pour comprimer la bande utile du signal transmis. Ils conviennent à la transmission de documents du format A4 de l'ISO en six minutes environ sur un circuit de type téléphonique avec une définition nominale de 4 lignes par millimètre.

Les appareils de ce groupe peuvent être équipés d'un commutateur fixant une définition inférieure à 4 lignes par millimètre et permettant la transmission du format A4 de l'ISO dans un temps compris entre trois et six minutes.

Groupe 2 (voir la remarque 2)

Appareils qui utilisent les techniques de compression de bande pour obtenir un temps de transmission d'environ trois minutes sur un circuit de type téléphonique pour un document du format A4 de l'ISO avec une définition nominale de 4 lignes par millimètre. La compression de bande comprend le codage et (ou) la modulation à bande latérale résiduelle, mais exclut tout traitement appliqué au signal de document pour réduire la redondance.

Groupe 3 (voir la remarque 3)

Appareils qui comprennent des moyens pour réduire les redondances du signal de document avant le traitement de la modulation. Ils peuvent permettre un temps de transmission sur un circuit de type téléphonique d'environ une minute pour un document dactylographié type, du format A4 de l'ISO. Ces appareils peuvent comprendre une compression de bande du signal émis en ligne.

2.2 Appareils à utiliser sur les réseaux publics pour données

Groupe 4 (voir la remarque 4)

Appareils qui comprennent des moyens pour réduire les redondances du signal de document avant sa transmission, principalement par l'intermédiaire des réseaux publics pour données (RPD). Ces appareils utilisent les procédures applicables aux réseaux précités et assurent une réception du document foncièrement exempte d'erreurs. Ils peuvent aussi fonctionner dans les réseaux téléphoniques publics qui utilisent un procédé de modulation approprié.

3 Les usagers choisissent parmi ces appareils, en fonction de leurs besoins et des facilités assurées par la communication et par le réseau.

4 Les méthodes suivies pour la transmission de documents par télécopie des groupes 1, 2 et 3 sur le réseau téléphonique public commuté devraient être conformes aux dispositions de la Recommandation T.30.

5 Les procédures applicables à la transmission de documents par télécopie pour des appareils du groupe 4 doivent être conformes aux Recommandations T.62, T.62 bis et T.70.

Remarque 1 – Pour la normalisation de ces appareils, voir la Recommandation T.2.

Remarque 2 – Pour la normalisation de ces appareils, voir la Recommandation T.3.

Remarque 3 – Pour la normalisation de ces appareils, voir la Recommandation T.4.

Remarque 4 – Pour la normalisation de ces appareils, voir les Recommandations T.6, T.503, T.521 et T.563.

6 L'annexe A contient les définitions des termes utilisés dans les Recommandations de la série T applicables aux télécopieurs.

ANNEXE A

(à la Recommandation T.0)

Définitions des termes utilisés dans les Recommandations de la série T applicables aux télécopieurs

Les définitions suivantes s'appliquent aux Recommandations T.1, T.2, T.3 et T.4:

A.1 **secteur mort** (Recommandations T.1, T.2)

Dans un appareil à cylindre, partie de la surface du cylindre dont le temps de balayage ne peut être utilisé pour transmettre des signaux d'image.

A.2 **facteur de cylindre** (Recommandation T.1)

Pour les appareils à cylindre, rapport de la longueur utile du cylindre à son diamètre.

A.3 **fac-similé** (Recommandations de la série T)

Le procédé d'exploration d'un document (page) convertissant l'image explorée en signaux électriques pour être transmis à un récepteur distant et la conversion des signaux reçus pour produire une copie de l'image explorée à l'origine.

A.4 **facteur de coopération** (Recommandation T.1)

Produit de la longueur totale de ligne par la finesse d'exploration.

A.5 **émetteur à plat** (Recommandation T.1)

Appareil dans lequel le document original est placé à plat et exploré suivant des lignes parallèles successives.

A.6 **module de coopération** (Recommandations T.1, T.2, T.3)

Quotient du facteur de coopération par le nombre π . Dans le cas d'un appareil à cylindre, le module de coopération est aussi égal au produit du diamètre du cylindre par la finesse d'exploration.

A.7 **broutage longitudinal** (Recommandation T.1)

Effet dû à une irrégularité de rotation du cylindre ou de l'hélice d'impression, et se manifestant sur l'image reproduite par de petites sinuosités ou discontinuités de lignes qui sont régulières sur le document original.

A.8 **broutage transversal** (Recommandation T.1)

Effet dû à une irrégularité du pas d'exploration et se manifestant sur l'image reproduite par la présence simultanée de chevauchements et d'interlignages.

A.9 **temps mort** (Recommandation T.3)

Partie de la durée de la ligne d'exploration qui ne peut pas être utilisée pour la transmission du signal d'image.

Remarque – Dans le cas d'un appareil à cylindre, le temps mort est égal au temps d'exploration du secteur mort.

A.10 **noir (blanc) nominal** (Recommandation T.1)

Niveau ou fréquence du signal correspondant à un noir (blanc) pur.

A.11 **pel** (Recommandations de la série T)

Une contraction de l'expression «picture element» (élément d'image).

A.12 **mise en phase** (Recommandations T.1, T.2, T.3)

A la réception, mise en concordance de la ligne médiane du champ exploré avec la ligne homologue à l'émission, en vue d'assurer la mise en page correcte de l'image sur le support d'enregistrement.

A.13 **signal de mise en phase** (Recommandations T.1, T.2, T.3)

Signal transmis vers le récepteur en vue d'assurer la mise en phase.

Remarque – La mise en phase est dite «sur blanc (noir)» si le signal de mise en phase est un signal noir (blanc) dont une brève interruption correspondant au blanc (noir) est transmise pendant le temps perdu.

A.14 **phototélégraphie** (Recommandation T.1)

Mode de réception en télégraphie fac-similé, ayant surtout pour objet la reproduction de demi-teintes et employant à la réception un procédé photographique.

A.15 **élément d'image** (Recommandations T.3, T.4)

a) A l'émission:

Partie de la surface du document original qui, à un instant donné, coïncide avec la tache d'exploration, et qui est caractérisée par une valeur unique d'intensité sans distinction des détails qui peuvent y être inclus.

b) A la réception:

Surface du plus petit détail qui peut être effectivement reproduit sur le support d'enregistrement.

A.16 **rapport de reproduction** (Recommandation T.1)

Rapport des dimensions linéaires du document reproduit aux dimensions homologues du document original.

A.17 **résolution** (Recommandations de la série T)

Une mesure de la possibilité de tracer les détails de l'image. Dans la transmission des fac-similés du groupe 3 et du groupe 4, la résolution est exprimée en éléments d'image ou pels par mm (résolution horizontale) et lignes par mm (résolution verticale).

A.18 **finesse d'exploration** (Recommandations T.1, T.2, T.3)

Nombre de pas d'exploration par unité de longueur.

A.19 **ligne d'exploration** (Recommandations T.1, T.2, T.3)

Surface balayée par la tache d'exploration, lors d'une excursion d'un bord à l'autre du champ exploré.

A.20 **pas d'exploration** (Recommandation T.1)

Distance entre les bords homologues de deux lignes d'exploration consécutives.

A.21 **obliquité** (Recommandation T.3)

Défaut de reproduction se manifestant par une inclinaison des lignes qui devraient être perpendiculaires au sens d'exploration, et dû à une différence entre les vitesses d'exploration à l'émission et à la réception.

A.22 **synchronisation** (Recommandation T.1)

Réalisation de l'égalité des fréquences de lignes à l'émission et à la réception.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Équipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication